Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro EDUQ : 8970523
Centre d'intérêt : 260

Viens, Claire.

Le handicap auditif / [Claire Viens] ; Direction générale du développement pédagogique, Direction de la formation générale, Service de l'adaptation scolaire. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, c1984.
35 p. ; 28 cm. -- (Guide pédagogique / Direction générale du développement pédagogique du Québec. Secondaire)

Version anglaise publiée sous le titre : Teaching students who are hearing impaired. Code : 16-1524-06A ; 8990-449. Code : 16-1524-06 ; 8384-1293. Bibliogr. : p. 35.

ISBN 2-550-07184-0

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Service de l'adaptation scolaire • Québec (Province). Direction générale du développement pédagogique

Descripteur(s) : Guide pédagogique • Handicapé auditif • Caractéristiques de l'étudiant • Difficulté d'apprentissage • Intégration scolaire • Rôle de l'enseignant • Evaluation de l'apprentissage • Besoins de l'étudiant • Services aux handicapés • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le but de ce guide est de familiariser l'enseignant avec les problèmes de l'élève malentendant et de proposer des stratégies d'intervention réalistes et pratiques. La première partie comprend des informations sur la surdité et son impact sur la communication, le développement du langage, le cheminement scolaire, l'élève adolescent, les exigences de l'adaptation à l'école secondaire ainsi que des informations sur les difficultés spécifiques que rencontre l'élève. Dans la deuxième partie, l'enseignant trouvera des conseils pratiques pour faciliter la communication avec l'élève handicapé auditif, des suggestions d'interventions face aux difficultés particulières qu'il rencontre ainsi que des recommandations concernant l'évaluation. Le guide souligne finalement l'importance d'un travail de collaboration de tous ceux qui s'occupent de l'élève.

Type de document : d

LE HANDICAP AUDITIF

Direction générale du développement pédagogique
Direction de la formation générale
Service de l'adaptation scolaire

Rédaction du document :
Claire Viens

Responsable de la production :
Normand Ducharme

Consultations privilégiées :
Pauline Champoux Lesage
Un groupe de professeurs itinérants de la
Commission des écoles catholiques de Montréal

Approuvé par les Comités protestant et catholique
du Conseil supérieur de l'éducation
les 28 octobre et 15, 16 décembre 1983.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1984

ISBN 2-550-07184-0

Dépôt légal - troisième trimestre 1984

TABLE DES MATIÈRES

Page

INTRODUCTION 5

1. INFORMATIONS SUR L'ÉLÈVE HANDICAPÉ AUDITIF 7

1.1 Informations générales 9

1.2 La surdité et la communication chez le jeune malentendant 11

1.3 Le cheminement scolaire de l'élève handicapé auditif 12

1.4 L'adolescent handicapé auditif 14

1.5 L'adaptation à l'école secondaire 14

1.6 Les difficultés scolaires spécifiques 15

2. L'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE AUPRÈS DE L'ÉLÈVE HANDICAPÉ AUDITIF INTÉGRÉ AU SECONDAIRE 19

2.1 Comment faciliter la communication pendant les cours 23

2.2 Stratégies d'intervention face aux difficultés scolaires 24

2.3 Le cours d'éducation physique 26

2.4 Les activités complémentaires 26

2.5 L'intégration sociale 27

2.6 L'évaluation pédagogique 29

2.7 Un travail de collaboration 30

CONCLUSION 31

ANNEXE I 33

BIBLIOGRAPHIE 35

INTRODUCTION

Le présent guide pédagogique s'adresse aux enseignants et enseignantes du secondaire qui reçoivent des élèves handicapés auditifs dans leur classe.

Son but est de familiariser l'enseignant avec les problèmes de l'é[illegible] des propos[illegible] des stratégies d'intervention réalistes et pratiques.

[illegible] y trouvera dans la première partie des informations concernant: la surdité, les effets de la surdité sur la communication et le développement du langage, le cheminement scolaire de l'élève handicapé auditif, l'impact particulier que peut avoir le handicap sur l'adolescent, les exigences de l'adaptation à l'école secondaire ainsi que les difficultés spécifiques que l'élève rencontre.

Dans la deuxième partie, l'enseignant trouvera des conseils pratiques pour faciliter la comm[illegible]ication avec l'élève handicapé auditif, des suggestions d'intervention face aux difficultés particulières qu'il rencontre ainsi que des recommandations concernant l'évaluation. Le guide souligne finalement l'importance d'un travail de collaboration de tous ceux qui s'occupent de l'élève.

Étant donné que l'élève handicapé auditif rencontre sensiblement les mêmes difficultés dans les différents programmes d'études du secondaire, nous ne procédons pas ici à une énumération systématique et répétitive de ces difficultés. Nous avons plutôt relevé, à travers les programmes, les activités présentant des obstacles particuliers pour l'élève malentendant et suggérons des moyens pratiques d'y remédier.

Nous espérons que ce guide sera utile à l'enseignant et qu'il facilitera l'intégration des adolescents malentendants à l'intérieur des classes ordinaires et des écoles.

1. INFORMATIONS SUR L'ÉLÈVE HANDICAPÉ AUDITIF

1.1 Informations générales

1.1.1 Les différents degrés de surdité

1.1.2 Les causes de la surdité

1.1.3 Est-il possible de guérir de la surdité?

1.1.4 La prothèse auditive

1.2 La surdité et la communication chez le jeune malentendant

1.2.1 Les effets de la surdité

1.2.2 Le développement de la parole et du langage

1.2.3 La lecture labiale

1.3 Le cheminement scolaire de l'élève handicapé auditif

1.3.1 Une scolarisation précoce

1.3.2 Deux approches éducatives mais un même objectif

1.3.3 Les facteurs de réussite

1.4 L'adolescent handicapé auditif

1.5 L'adaptation à l'école secondaire

1.5.1 Un contraste avec l'école primaire

1.5.2 Aspects particuliers à l'élève handicapé auditif

1.6 Les difficultés scolaires spécifiques

1.6.1 Les difficultés en français parlé et écrit

1.6.2 Les difficultés en mathématiques

1.6.3 Les difficultés dans les autres matières

1.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1.1 Les différents degrés de surdité

Les gens peu familiers avec la surdité croient parfois qu'une personne sourde ne perçoit aucun son. Comme pour la cécité, on applique à tort la loi du tout ou rien.

Cette croyance erronée fausse notre perception de la personne handicapée auditive et nous empêche de bien la comprendre.

Rétablissons les faits:

Les surdités totales — celles où effectivement l'individu n'entend rien — sont très rares. Un sourd, même profond, peut entendre certains bruits très forts. De plus, il perçoit les vibrations provenant de différentes sources — métro, camion, musique disco... — et apprend à les identifier.

Tout comme il n'existe pas deux êtres humains semblables, la surdité est rarement la même d'un individu à un autre. En fait, il existe une variété infinie de surdités, allant de la surdité légère à la surdité profonde.

Les surdités varient aussi dans leurs manifestations: une personne sourde ne perçoit pas nécessairement les sons graves et les sons aigus avec la même intensité. Dans la majorité des cas, elle a plus de difficulté à percevoir les sons aigus que les sons graves.

On peut classifier les différentes surdités d'après le degré de la perte auditive:

Surdité légère Atteint de surdité légère (perte de 20 à 40 décibels), un individu se situe en deçà de la normale. Il doit être attentif pour suivre une conversation, mais le handicap est mineur.

Surdité modérée Une surdité modérée (perte de 41 à 70 décibels) entraîne une perception altérée de la parole; une rééducation orthophonique est nécessaire, mais l'enfant réussit généralement à acquérir un langage normal.

Surdité sévère Atteint d'une surdité sévère (perte de 71 à 90 décibels), un enfant ne perçoit pas suffisamment les sons de la parole pour acquérir le langage spontanément. Ce n'est que par un travail ardu de rééducation qu'il développera un langage correct.

Surdité profonde Dans le cas d'une surdité profonde (perte de 91 décibels et plus), la perception auditive est très limitée, presque nulle. En rééducation, il faudra enseigner chaque phonème à l'enfant. L'acquisition d'un langage normal est difficile et ne s'effectue qu'au prix d'un travail acharné. Le langage gestuel (langage des signes) est souvent utilisé comme mode de communication complémentaire.

Le degré de surdité d'un enfant n'est pas le seul critère d'après lequel on peut prévoir ses performances scolaires. Plusieurs facteurs, dont l'intelligence, le milieu familial et l'équilibre affectif, influencent aussi son développement.

Dans la pratique, on désigne généralement par «demi-entendants» ou «malentendants» les élèves atteints de surdité légère, modérée et sévère. L'appellation «sourds» est réservée aux élèves atteints d'une surdité profonde ou totale.

Les gens sourds d'une oreille, mais qui entendent bien de l'autre ne sont pas des demi-entendants. Ils sont considérés comme des entendants.

1.1.2 Les causes de la surdité

Les causes de la surdité sont innombrables. Certaines sont mieux connues, par exemple: l'hérédité, la rubéole contractée pendant les trois premiers mois de la grossesse et l'exposition prolongée au bruit dans le cas des surdités industrielles.

D'autres causes fréquentes sont: les difficultés survenant pendant la grossesse, le manque d'oxygène à la naissance, les accidents, la méningite, les otites chroniques et les différentes infections pouvant affecter l'oreille.

La science trouve constamment de nouvelles causes de la surdité. Cependant, dans bien des cas, l'origine exacte de la déficience auditive demeure inconnue.

1.1.3 Est-il possible de guérir la surdité?

Une amélioration de l'audition n'est possible que lorsque la surdité est causée par une malformation ou une obstruction de l'oreille externe ou moyenne. Une intervention chirurgicale peut alors être pratiquée et donne souvent de très bons résultats.

Lorsque le nerf auditif ou toute autre composante de l'oreille interne sont atteints, la perte auditive demeure, à ce jour, permanente et irréversible. Malheureusement, ce type de surdité dite neurosensorielle est le plus fréquent.

1.1.4 La prothèse auditive

La prothèse auditive amplifie les sons. Elle permet à l'élève de mieux entendre, mais elle donne rarement une audition normale. Lorsque les cellules nerveuses qui servent à la perception d'un son sont détruites, ce son, même amplifié, ne peut plus être perçu. La prothèse auditive présente de plus le désavantage de capter tous les bruits de l'environnement. Qui n'a jamais observé le même phénomène avec un magnétophone? Lorsqu'on réécoute la bobine, on est toujours surpris d'entendre des bruits passés inaperçus pendant l'enregistrement. La prothèse auditive fonctionne exactement de la même manière. Si le bruit ambiant est très fort, dans la classe par exemple, l'élève malentendant a beaucoup de difficulté à entendre la voix du professeur. Dans des situations très bruyantes, comme certains ateliers, le bruit peut être douloureux pour l'élève. Il aura alors tendance à baisser le volume de sa prothèse ou même à la fermer.

Lorsque l'élève est grippé, son audition est souvent réduite temporairement et ce, même s'il continue à porter sa prothèse. Les jeunes qui ont des problèmes auditifs sont généralement prédisposés aux infections de l'oreille.

Même si la prothèse occasionne quelques désagréments, elle constitue malgré tout un outil d'une valeur inestimable pour le jeune handicapé auditif. Elle lui permet d'entendre des sons qui seraient inaudibles sans cette aide technique. Grâce à elle, il perçoit beaucoup mieux son environnement sonore. Pour le demi-entendant elle signifie généralement l'accès à l'audition de la parole.

Certains élèves malentendants utilisent en classe un système d'amplification MF. Ce système comprend un microphone porté par le professeur et un récepteur porté par l'élève. Le microphone permet de sélectionner seulement la voix du professeur en éliminant la plupart des bruits environnants.

Ce système est très avantageux pour les élèves qui peuvent l'utiliser.

1.2 LA SURDITÉ ET LA COMMUNICATION CHEZ LE JEUNE MALENTENDANT

1.2.1 Les effets de la surdité

[illegible]nale conséquence de la surdité est de perturber la communication entre l'individu et son environ[illegible]ez un instant que vous conversez sur une ligne téléphonique où un grésillement persistant vous [illegible]ère la moitié de la conversation. Votre connaissance du sujet et le contexte pourront vous permettre de comprendre votre interlocuteur; cependant, vous devez être très attentif et [illegible]

Il est peu probable, dans de telles conditions que vous vous lanciez dans de longues confidences ou dans une discussion approfondie. Vous aurez plutôt tendance à vous limiter à l'essentiel et à mettre rapidement fin à la conversation.

Nous qui sommes habitués à bien entendre devenons vite agacés et intolérants dans une situation rendant l'audition difficile.

Le jeune handicapé auditif, quant à lui, subit continuellement cette mauvaise communication. D'une part, les informations qui lui parviennent de son entourage sont altérées ou incomplètes et d'autre part, il lui arrive d'avoir de la difficulté à se faire comprendre.

En ce qui concerne la réception, ce n'est pas seulement la voix qui est mal perçue mais aussi les différents bruits qui nous renseignent continuellement sur ce qui se passe autour de nous. Ne serait-ce que le bruit de la porte du réfrigérateur qui nous annonce un petit goûter en fin de soirée!

Pour ce qui est de l'expression, c'est bien sûr la parole et le langage qui sont affectés, car l'enfant ne peut exprimer ce qu'il ne perçoit pas; il ne peut non plus utiliser des mots qu'il ne comprend pas.

1.2.2 Le développement de la parole et du langage

Chez l'enfant entendant, l'acquisition de la parole et du langage se fait naturellement. Le bébé qui d'abord babille pour son propre plaisir et pour exercer ses organes phonateurs, commence peu à peu à répéter les sons qu'il entend de ses parents. Petit à petit les sons prennent un sens pour lui et il commence à les utiliser sciemment en formant des mots. Il parle!

Au début, sa prononciation est maladroite — c'est le «parler bébé» —, mais elle se raffine rapidement au contact des adultes qui lui servent de modèles. Son vocabulaire s'accroît considérablement dès les premières années.

Chez l'enfant handicapé auditif, l'apprentissage du langage et de la parole ne s'effectue pas aussi naturellement. Dès que la surdité est dépistée, on fournit une prothèse à l'enfant. Il entreprend alors un long apprentissage qui lui permettra de communiquer.

Il apprend à utiliser ses restes auditifs (c'est-à-dire ce qu'il peut entendre); il apprend à discriminer les bruits et les sons; il s'entraîne à lire sur les lèvres.

À mesure qu'il saisit mieux ce qu'on lui dit, son langage s'améliore, son vocabulaire s'accroît et sa parole devient plus facile à comprendre.

L'accès à la conversation parlée n'est pas possible pour tous. Pour les enfants sourds profonds, le langage gestuel demeure souvent le mode de communication privilégié. C'est à travers ce moyen de communication qu'ils développent leur langage.

Il faut trouver le mode de communication qui convient à chaque enfant. L'important c'est que l'enfant progresse, c'est-à-dire, que, grâce à une communication satisfaisante, sa personnalité se développe harmonieusement et que son rendement scolaire corresponde à ses capacités.

1.2.3 La lecture labiale

Lecture labiale signifie lire sur les lèvres. C'est une technique toute simple en apparence que nous pratiquons tous à un moment ou à un autre dans les endroits très bruyants. En effet, lorsque nous entendons mal, nous sommes naturellement portés à regarder les lèvres de la personne qui parle. Ce support visuel nous aide à comprendre le message.

La lecture labiale est un élément essentiel de la communication chez le sourd ou le malentendant. Elle ne garantit cependant pas une compréhension parfaite, car il est souvent difficile de distinguer sur les lèvres les mots ayant à peu près la même prononciation. Par exemple: bouton et mouton, chameau et chapeau. Le contexte de la phrase permet généralement de saisir quel mot a véritablement été dit. Cependant, lorsque le sujet dont on parle est complexe et le vocabulaire, peu familier, la moindre confusion peut faire perdre le fil de la phrase. La compréhension globale du message est alors très limitée, voire nulle.

La lecture labiale n'est possible que lorsque les lèvres de la personne qui parle sont bien visibles. Le locuteur doit être relativement proche (pas plus loin que 3 mètres) et son visage, bien éclairé.

Une moustache qui cache le mouvement des lèvres nuit considérablement à la lecture labiale.

1.3 LE CHEMINEMENT SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE HANDICAPÉ AUDITIF

1.3.1 Une scolarisation précoce

L'éducation d'un enfant handicapé auditif doit commencer très tôt, car il a besoin d'aide et de stimulation pour développer ses possibilités de communication et son langage.

1.3.2 Deux approches éducatives, mais un même objectif

Selon ses capacités, le degré de sa surdité et le contexte familial, l'enfant sera orienté vers la communication totale ou l'oralisation (oralisme).

Différentes par les méthodes qu'elles utilisent, ces deux approches éducatives poursuivent néanmoins le même objectif pédagogique: elles visent toutes deux à placer l'enfant dans un environnement qui suscitera chez lui le goût de communiquer afin qu'il se réalise pleinement en tant qu'individu.

- *La communication totale*

En communication totale, on retrouve généralement les enfants sourds profonds. «Cette approche encourage l'utilisation de tous les instruments propres à la communication comme moyen d'entrer en relation avec l'environnement[1]»: la lecture labiale, l'utilisation maximale de l'audition, l'expression du visage, la dactylologie, le langage mimique, l'écriture, l'expression graphique et les vibrations tactiles. Le langage gestuel est appris systématiquement, mais on développe également la parole autant que cela est possible.

1. Commission des écoles catholiques de Montréal, *L'orientation des services éducatifs de la C.E.C.M. concernant les élèves avec problèmes auditifs*, 1981, p. 7.

La communication totale est parfois le seul moyen permettant aux jeunes sourds profonds d'entrer en contact avec leur entourage et de faire des apprentissages scolaires.

- *L'oralisation (oralisme)*

L'oralisation ou oralisme « favorise, à travers les instruments propres à la communication du langage oral comme moyen d'entrer en relation avec l'environnement[1] ». Dès le plus [illegible] mis en oeuvre pour que l'enfant apprenne à parler. La rééducation orthophonique et [illegible]ensifs.

L'enfant [illegible] poursuit sa scolarité dans une classe spécialisée où le nombre d'élèves est réduit et où il reçoit un soutien et une attention individualisés. Par la suite, lorsque son éducation perceptive est jugée satisfaisante, il est intégré dans une classe ordinaire. L'intégration peut s'effectuer par étapes. Par exemple, l'enfant peut être d'abord intégré pendant des activités complémentaires, les sorties éducatives et le cours d'éducation physique. Ensuite on l'intégre pour le cours de mathématiques. Finalement, si les étapes précédentes se sont avérées positives, l'enfant est intégré pour tous les cours.

Certains élèves, dont le handicap est moins sévère ou qui ne présentent pas de troubles d'apprentissage, font toute leur scolarité en classe ordinaire avec leurs camarades entendants.

Le processus de l'intégration ne se termine pas avec le placement de l'élève en classe ordinaire. Dans la majorité des cas, ce dernier a encore besoin d'un soutien et d'une attention individualisés pour suivre le groupe. C'est pourquoi, très souvent, il requiert les services d'un enseignant de soutien et parfois d'un orthophoniste.

1.3.3 Les facteurs de réussite

Comme chez les élèves entendants, les aptitudes intellectuelles et la motivation des jeunes handicapés auditifs influencent directement leur rendement scolaire. Ces facteurs varient d'un individu à l'autre. Il est donc impossible de prédire globalement le rendement scolaire des adolescents handicapés auditifs.

Cependant, chez le jeune malentendant, des facteurs spécifiques peuvent être déterminants dans sa réussite scolaire. Ce sont principalement:

- *l'âge de l'enfant, lors de sa première entrée à l'école*: plus on tarde à intervenir, plus l'enfant accumule du retard dans l'acquisition du langage et de la parole ainsi que dans son développement global;
- *la qualité des services reçus*;
- *le milieu familial*: l'influence du milieu familial est particulièrement déterminante dans le cas du jeune malentendant; tout petit, il a besoin d'une stimulation constante pour apprendre à parler et à communiquer; plus tard, tout au long de sa scolarité, il aura recours aux siens pour l'aider à mieux comprendre et à approfondir les notions apprises en classe;
- *l'attitude du milieu scolaire et de l'enseignant assurant l'éducation de l'enfant*: l'élève a besoin de se sentir accepté et soutenu, même si sa présence dans la classe peut exiger une attention plus grande de la part du maître;
- *le degré de surdité et l'efficacité de la communication de l'élève avec son environnement*.

1. Commission des écoles catholiques de Montréal, *L'orientation des services éducatifs de la C. E. C. M. concernant les élèves avec problèmes auditifs*, 1981, p. 7.

1.4 L'ADOLESCENT HANDICAPÉ AUDITIF

L'adolescent handicapé auditif, comme tous ceux de son âge, aime être « dans la course » et avoir des amis. Il a besoin de réussir et de se sentir apprécié par ceux qui l'entourent.

Comme ses camarades de treize, quatorze ou quinze ans, il évolue rapidement: physiquement, il se transforme, il devient un homme ou une femme; intellectuellement, il s'ouvre au monde et s'intéresse de plus en plus à tout ce qui se passe autour de lui. Il s'interroge sur son avenir; il veut avoir sa place dans la société, il veut être heureux. En tout cela, l'adolescent handicapé auditif ne diffère pas de ses camarades entendants: il a exactement les mêmes désirs et les mêmes besoins qu'eux.

Cependant, c'est souvent à l'adolescence que le jeune handicapé auditif prend pleinement conscience des conséquences de sa surdité. Il se rend compte qu'il est différent et que son problème de communication a des conséquences sur sa vie sociale et scolaire.

En groupe, il a de la difficulté à suivre les conversations de ses camarades entendants. Il comprend mal leurs mots d'esprit de plus en plus subtils. Il se retrouve isolé à un moment où il voudrait être en tous points semblable à ses camarades et où il a besoin de se sentir membre d'un groupe.

Face à ses camarades et à ses professeurs, il peut être gêné de sa surdité. Dans certains cas extrêmes, il refuse même d'admettre son handicap! Il n'aime pas faire répéter et il est mal à l'aise lorsqu'il sent qu'on ne le comprend pas. Il est réticent à poser des questions en classe et à avouer qu'il n'a pas bien compris. Beaucoup d'élèves handicapés auditifs ont tendance à acquiescer pour signifier qu'ils ont compris, alors qu'il n'en est rien. Souvent ils en ont assez des explications interminables. Ils désespèrent de jamais comprendre un jour.

La pauvreté de son langage l'empêche souvent d'obtenir les succès scolaires qu'il souhaiterait ou que son travail lui mériterait.

Il prend conscience que son handicap est une contrainte évidente dans le choix de sa carrière. Il doit parfois abandonner des rêves entretenus depuis qu'il est petit.

D'où l'importance de bien le soutenir dans son cheminement et de l'orienter le plus adéquatement possible. On a pu observer que des adolescents désorientés et démotivés après quelques années de cours secondaire, ont retrouvé tout leur enthousiasme pour le travail scolaire après avoir choisi une carrière qui les intéressait.

1.5 L'ADAPTATION À L'ÉCOLE SECONDAIRE

1.5.1 Un contraste avec l'école primaire

À l'école primaire, l'élève handicapé auditif est habituellement confortable dans sa routine familière, entouré d'adultes et d'enfants qu'il connaît bien et qui sont habitués à lui. Quelques personnes seulement s'occupent de lui; il leur est facile de s'informer mutuellement des problèmes qui surviennent et d'y remédier rapidement. Le contact avec les parents, établi depuis la prématernelle, est aisément maintenu. Bien encadré, souvent surprotégé, l'élève a toutes les raisons de se sentir en sécurité.

En classe, il se débrouille généralement bien dans des apprentissages encore très concrets.

Pour l'élève handicapé auditif, comme pour les autres, le passage à l'école secondaire marque la fin d'une époque. Tous doivent s'adapter à un environnement complètement nouveau: la polyvalente. Ils doivent apprendre rapidement à évoluer d'un local à l'autre et à travailler avec plusieurs enseignants. Ils doivent s'adapter à un programme scolaire beaucoup plus diversifié qui fait appel à des notions de plus en plus abstraites.

1.5.2 Aspects particuliers à l'élève handicapé auditif

Tous les élèves ont à vivre cette transition. Cependant, pour l'élève handicapé auditif, elle comporte quelques difficultés supplémentaires. Elles sont reliées principalement à l'adaptation au bruit, et à la multiplicité des enseignants et des élèves.

Le bruit

Le niveau des bruits est beaucoup plus élevé à l'intérieur d'une polyvalente que dans la majorité des écoles primaires. À l'occasion des changements de cours par exemple, alors qu'à l'école primaire on demande aux élèves de circuler calmement et de parler à voix basse, dans les polyvalentes, par contre, on a parfois l'impression de se trouver en pleine cohue. Pour l'adolescent qui porte une prothèse, ce moment est pénible: d'une part, il ne peut plus suivre les conversations et d'autre part, le bruit amplifié peut être douloureux et l'obliger à fermer sa prothèse. Lorsqu'en plus, les haut-parleurs diffusent de la musique à volume sonore élevé, l'élève est réduit à communiquer seulement par la lecture labiale.

En classe, si l'entourage est bruyant, l'élève a de la difficulté à suivre le cours et il ne peut rester vigilant bien longtemps.

Les enseignants

Pour l'élève, le nombre élevé d'enseignants implique autant d'efforts pour s'habituer à comprendre chacun d'entre eux. Il doit se familiariser avec leur façon de parler et s'entraîner à lire sur leurs lèvres.

Il doit aussi se faire comprendre et se faire accepter de chacun d'eux.

Les relations avec ses camarades

Au secondaire, l'élève n'est plus toujours en milieu connu. Il doit aborder des jeunes qui ne sont pas au courant de son handicap. Il lui répugne parfois de prendre l'initiative de les informer, car il redoute un peu leur réaction à son élocution ou craint de ne pas les comprendre s'ils lui adressent la parole. Cette crainte est justifiée, mais il lui faudra la surmonter s'il veut établir de nouvelles relations.

Toutes ces démarches constituent un apprentissage précieux. L'élève s'habitue à entrer en contact avec beaucoup de gens comme il aura à le faire toute sa vie dans la société.

1.6 LES DIFFICULTÉS SCOLAIRES SPÉCIFIQUES

Les troubles de la parole et du langage chez l'adolescent handicapé auditif n'influencent pas que sa vie sociale. Ils sont aussi la cause de ses difficultés dans les matières scolaires qui font appel à l'abstraction et à l'élaboration de concepts. Ces problèmes nécessiteront parfois l'élaboration d'un profil de formation générale qui aura un contenu plus concret et avec lequel l'adolescent se sentira plus à l'aise.

Mieux informé des difficultés spécifiques que cet élève rencontre, vous pourrez mieux le soutenir dans ses apprentissages et l'aider à se développer au maximum de ses capacités.

1.6.1 Les difficultés en français parlé et écrit

Les déficiences dans la compréhension et l'expression du langage sont généralement faciles à déceler.

À l'écrit, ce sont les mêmes difficultés qui se répercutent.

- *La compréhension*

Le vocabulaire est restreint

Le vocabulaire de l'élève est limité. Au contraire, il rencontre une profusion de mots nouveaux dont il a de la difficulté à saisir le sens, surtout s'ils sont abstraits ou employés au figuré.

Il n'y a pas que les noms, verbes et adjectifs nouveaux qui peuvent causer des problèmes; le rôle et le sens des prépositions et conjonctions ne sont pas toujours maîtrisés, ce qui entraîne souvent une mauvaise compréhension de la phrase.

Le recours au dictionnaire ne résout pas nécessairement le problème, car les définitions contiennent elles aussi bien des mots que l'élève ignore. De plus, si le dictionnaire peut l'aider dans l'étude d'un texte, il ne lui est guère utile durant un cours.

Le sens des mots dans différents contextes

L'élève peut mal saisir les changements de sens que subit un mot lorsqu'il est utilisé dans différents contextes. Par exemple: « Je poursuis le voleur » et « Je poursuis mes études ».

Les mots semblables

À l'oral, l'élève peut confondre des mots dont la prononciation se ressemble, par exemple *seize* et *chaise*. Dans les textes, des graphies semblables peuvent aussi occasionner des confusions, par exemple, *phase* et *phrase*, *avènement* et *événement*.

Les jeux de mots et les figures de style

Il saisit difficilement les jeux de mots et les figures de style. Il se retrouve souvent exclu du groupe pendant ces moments.

Il a aussi beaucoup de difficultés à comprendre les textes où ces formules abondent.

Le niveau de langue

L'élève se débrouille généralement bien lorsqu'on utilise un langage familier. Il peut avoir de la difficulté toutefois face à un langage plus châtié qui s'éloigne de celui qu'il entend tous les jours. Il est alors si occupé à saisir le sens des mots qu'il lui reste peu d'attention pour suivre le raisonnement ou le fil du discours. Il est un peu dans la même situation que le francophone plus ou moins bilingue qui regarde une émission d'affaires publiques en anglais. Lorsqu'il aborde des textes, le même phénomène se produit: concentré pour déchiffrer le sens de chaque mot, il ne saisit pas toujours l'ensemble du texte, surtout si ce dernier est long et complexe.

L'écart entre notre langue parlée de tous les jours et le français écrit qu'on trouve dans la majorité des textes constitue une difficulté majeure pour le jeune handicapé auditif. Pour lui, il s'agit presque de deux langues différentes.

Dans certains cas, sa compréhension se limite à la phrase ou au paragraphe. Il a alors besoin d'aide pour saisir l'idée générale du texte.

Le goût de la lecture

La lecture est souvent pour lui une activité fastidieuse. Il s'y est si souvent trouvé en situation d'échec!

Dans la plupart des cas, il ne lit qu'au besoin, pour trouver une information bien précise; le résultat de la joute de hockey de la veille dans le journal, par exemple.

En cela toutefois, il ne diffère guère de plusieurs de ses camarades.

Les questions et les consignes

Les questions et les consignes constituent une difficulté typique pour les élèves malentendants, ce qui leur cause bien des problèmes à l'occasion des examens. Souvent ils connaissent la réponse mais, faute de comprendre la question ou la consigne, ils ne peuvent s'exécuter et échouent. Cette lacune est souvent due au fait que les élèves s'habituent à travailler en classe d'après les modèles ou les exemples qu'on leur donne. Ils ne se familiarisent pas suffisamment avec le sens des questions et des consignes.

La nécessité d'une attention soutenue

La compréhension du langage exige vigilance et attention de la part du jeune malentendant. Il ne peut se permettre d'être distrait. En classe, il se fatigue beaucoup plus vite que ses camarades.

Les discussions de groupe sont particulièrement ardues pour lui, car il doit constamment identifier les différents interlocuteurs; de plus, il n'est pas toujours bien placé pour lire sur les lèvres de chacun.

- *L'expression*

L'adolescent handicapé auditif arrive rarement à s'exprimer avec aisance et spontanéité comme ses camarades entendants.

L'élocution

Sa prononciation peut être confuse. Certaines phonèmes — ch/j et k/t par exemple — sont particulièrement difficiles à discriminer et à reproduire correctement.

Son débit est généralement plus lent à cause de l'attention qu'il porte à prononcer correctement et à utiliser le bon vocabulaire.

L'intonation de sa voix et le rythme de sa parole ne sont pas aussi harmonieux que chez ses camarades.

Les structures de phrases

Le jeune handicapé auditif s'en tient généralement à des formules simples. Son langage est parfois même stéréotypé: il a tendance à toujours utiliser les mêmes structures de phrases. Sa syntaxe est quelquefois déficiente. Il peut omettre des mots de liaison ou même inverser l'ordre des mots dans une phrase.

À l'écrit, on observe les mêmes caractéristiques: les compositions de l'élève reflètent généralement ses aptitudes verbales.

Le vocabulaire

L'élève utilise le vocabulaire qu'il possède, c'est-à-dire, dans la majorité des cas, un vocabulaire restreint et familier.

L'orthographe

Généralement, les élèves malentendants ne sont pas très enthousiastes quand ils doivent faire des travaux de rédaction. Ils s'y sentent inférieurs à leurs camarades.

Ils répugnent souvent à élaborer de longs textes. Ils se sentent plus à l'aise dans la rédaction de textes courts.

L'orthographe d'usage est généralement bonne et parfois supérieure à celle des entendants.

Certaines constructions grammaticales, par contre, peuvent laisser à désirer. Bien qu'ils connaissent les règles de grammaire et qu'ils les observent dans les exercices, les élèves malentendants ont parfois de la difficulté à les appliquer correctement dans leurs compositions. Les accords sujet-verbe de même que les accords de

genre et de nombre ne sont pas toujours respectés. On peut aussi relever des erreurs dans le temps des verbes.

1.6.2 Les difficultés en mathématiques

Le cours de mathématiques est souvent plus valorisant pour l'élève parce qu'il exige moins d'habiletés linguistiques. Il s'y sent presque sur un pied d'égalité avec ses camarades. Le travail aidant, il peut obtenir de très bons résultats.

La théorie et les opérations ne présentent pas de difficultés particulières. Après des explications et quelques démonstrations, l'élève peut résoudre des équations, travailler avec des fractions ou calculer des angles aussi efficacement et aussi rapidement que ses camarades.

Certains écueils guettent malgré tout l'élève en mathématiques. Ils sont directement reliés à son vocabulaire limité et à sa faiblesse en lecture. Ce sont:

La terminologie Le vaste répertoire de termes spécifiques en mathématiques représente une difficulté appréciable. Qu'on pense seulement à tous les termes utilisés en géométrie!

Les questions et les consignes Les questions et les consignes constituent une difficulté pour l'élève dans toutes les matières (voir chapitre précédent).

Les problèmes raisonnés Au secondaire, les problèmes raisonnés peuvent devenir de véritables énigmes pour l'élève faible en lecture. Il en comprend difficilement toutes les facettes et toutes les subtilités.

1.6.3 Les difficultés dans les autres matières

Comme pour les mathématiques, les difficultés spécifiques que l'élève rencontre dans les autres matières sont étroitement reliées à ses difficultés en communication écrite. Quel que soit le cours, l'élève doit toujours faire face à la terminologie, aux phrases complexes, aux textes longs et ardus ou aux consignes difficiles.

Son rendement peut toutefois varier d'une matière à l'autre, selon le niveau des difficultés et aussi, selon ses aptitudes et ses intérêts personnels.

2. L'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE AUPRÈS DE L'ÉLÈVE HANDICAPÉ AUDITIF INTÉGRÉ AU SECONDAIRE

2.1 Comment faciliter la communication pendant les cours

2.1.1 Une place adéquate en classe

2.1.2 Pensez à lui (à elle)

2.1.3 Le jumelage

2.2 Stratégies d'intervention face aux difficultés scolaires

2.2.1 Pas nécessaire d'être spécialiste

2.2.2 Comment enrichir son vocabulaire

2.2.3 Comment faciliter la compréhension des textes

2.2.4 Les questions et les consignes

2.2.5 Les travaux de recherche et les compositions

2.3 Le cours d'éducation physique

2.4 Les activités complémentaires

2.5 L'intégration sociale

2.5.1 Pas de recette, seulement du gros bon sens

2.5.2 La sensibilisation du groupe à la surdité

2.6 L'évaluation pédagogique

2.6.1 Le rôle de l'évaluation pédagogique

2.6.2 L'écueil des questions et des consignes

2.6.3 La correction des travaux écrits

2.6.4 Les examens oraux

2.7 Un travail de collaboration

2.7.1 À l'école

2.7.2 Entre l'école et le milieu familial

Plusieurs questions vous viennent probablement à l'esprit au sujet de l'élève handicapé auditif. Réussira-t-il? Devrez-vous modifier votre façon d'enseigner? Et les autres élèves?

Lorsqu'un élève handicapé auditif est intégré dans la classe ordinaire, c'est pour y recevoir le même enseignement, vivre les mêmes expériences et satisfaire aux mêmes exigences que les autres élèves. Vous n'avez pas à bouleverser votre enseignement à cause de lui.

Cependant, sa présence exige des attentions qui peuvent, de prime abord, vous paraître contraignantes. Toutefois, vous vous apercevrez vite qu'elles n'avantagent pas que lui, mais plusieurs autres élèves dans la classe.

Ne craignez pas que le jeune malentendant retarde vos cours ou nuise à votre groupe. Si vous savez tirer profit de sa présence en faisant participer les élèves à votre démarche, l'expérience sera positive et enrichissante pour tous.

L'essentiel est de bien l'accueillir. C'est, pour lui, la meilleure garantie du succès.

2.1 COMMENT FACILITER LA COMMUNICATION PENDANT LES COURS

2.1.1 Une place adéquate en classe

De sa place, l'élève doit bien voir l'enseignant et pouvoir aisément lire sur ses lèvres. Cependant, il est également important qu'il voie ses camarades et puisse être en contact avec eux.

La place idéale n'est pas la même pour tous. Certains élèves s'assoient toujours dans la première rangée, en face de l'enseignant. D'autres préfèrent la deuxième, car ils s'y sentent mieux intégrés. Ils peuvent se guider au besoin sur les mouvements des élèves devant eux et ils peuvent facilement en se retournant voir le reste de la classe.

Les endroits les plus bruyants, près de la bouche d'air conditionné, par exemple, ou près de la porte, sont à déconseiller.

Au secondaire, l'élève a souvent ses habitudes et ses préférences. Laissez-le choisir sa place et permettez-lui de changer après quelque temps si l'endroit ne lui convient pas.

À l'occasion, si vous vous déplacez à l'arrière ou sur le côté de la classe pour donner votre cours, autorisez-le à changer de place en conséquence. Si cela se produit fréquemment, proposez-lui une entente à long terme avec un camarade.

2.1.2 Pensez à lui (à elle)

- Faites face à la classe lorsque vous parlez. Interrompez-vous lorsque vous écrivez au tableau et que vous avez le dos tourné.
- Ne masquez jamais vos lèvres avec vos mains ou avec un livre.
- Ne vous placez pas devant la fenêtre, car la lumière éblouirait l'élève et il verrait mal votre visage.
- Évitez de vous éloigner à plus de 3 mètres de l'élève afin qu'il vous voie et vous entende le plus clairement possible.
- Déplacez-vous le moins possible en parlant et évitez de marcher de long en large devant la classe. Cette mauvaise habitude empêche le jeune malentendant de lire sur vos lèvres en plus de fatiguer l'ensemble de votre auditoire.
- Parlez naturellement. Votre articulation doit être claire mais non exagérée.
- Ne haussez pas le ton à cause de lui: une voix trop forte crée de la distorsion lorsqu'elle est amplifiée par une prothèse.
- Maintenez un débit normal, ni trop lent, ni trop rapide.
- Le jeune malentendant tire toujours profit d'un support visuel. Vous l'aiderez en écrivant au tableau les informations importantes relatives au cours et aux travaux ainsi que les mots difficiles que vous expliquerez au passage.
- Lorsque cela vous est possible, fournissez aux élèves un plan de cours.
- Répétez et soulignez les informations et les consignes importantes.

— Lorsque l'élève semble mal vous comprendre, formulez votre phrase autrement plutôt que de la répéter plusieurs fois. Vous employez peut-être un mot ou une expression qu'il ne connaît pas.

— Veillez à ce que la classe ne soit pas trop bruyante. En lui facilitant la perception des sons, vous encouragez l'élève à porter régulièrement ses prothèses auditives — et à les garder ouvertes!

— L'élève peut éprouver des difficultés à l'occasion des discussions de groupe, surtout lorsque les participants s'emballent. Vous pouvez l'aider en exigeant que les élèves suivent la procédure et en identifiant les interlocuteurs à mesure qu'ils prennent la parole.

— Assurez-vous de temps à autre que l'élève vous comprenne bien. Vous pouvez le lui demander discrètement au début ou à la fin d'un cours.

2.1.3 Le jumelage[1]

Le jumelage consiste à placer un élève handicapé auditif à côté d'un élève entendant de la classe. Cet élève transmet à son camarade les informations importantes données oralement et qui peuvent lui avoir échappé. Ce peut être par exemple, la date de remise ou une consigne concernant un travail, l'horaire d'une sortie ou l'annonce d'un changement de local pour le prochain cours. Souvent l'élève jumelé ne fait que confirmer au jeune malentendant qu'il a bien compris une information. Son assistance peut être indispensable lorsque l'information est transmise par l'« intercom ». En effet, la piètre qualité du son de cet appareil rend souvent le message incompréhensible au jeune malentendant.

La pratique du jumelage s'instaure parfois spontanément dans la classe.

Lorsque tout se passe bien et qu'il n'y a pas d'abus de part et d'autre (surprotection ou dépendance excessive), l'enseignant n'a pas à intervenir.

Certains élèves sont gênés de demander l'aide d'un camarade. Si l'enseignant juge que l'élève en a besoin, il peut en discuter avec lui et, avec son accord, l'aider à trouver un volontaire dans la classe.

2.2 STRATÉGIES D'INTERVENTION FACE AUX DIFFICULTÉS SCOLAIRES

2.2.1 Pas nécessaire d'être spécialiste

On a vu que les déficiences de langage du jeune malentendant affectent l'ensemble de sa performance scolaire. En effet, sa faiblesse marquée en français constitue un handicap à la source même de ses apprentissages.

Comment y remédier dans le contexte de la classe ordinaire? Après tout, les groupes sont nombreux et peut-être que cet élève ne s'y trouve que quelques heures par semaine.

Il ne s'agit pas de se transformer en spécialiste de la déficience auditive ni d'élaborer ici un plan d'intervention long et complexe. L'objectif consiste à utiliser une approche pédagogique où les stratégies peuvent favoriser les apprentissages chez le jeune malentendant.

Les suggestions que vous trouverez ici s'inscrivent facilement dans le cadre de votre enseignement et plusieurs d'entre elles vous sont probablement déjà familières. Même si ce chapitre semble concerner plus directement le professeur de français, il s'adresse à tous les enseignants qui s'occupent de l'élève et devrait l'aider à surmonter ses difficultés.

1. En anglais on utilise l'expression « buddy system ».

2.2.2 Comment enrichir son vocabulaire

Au secondaire, on met volontairement l'accent sur l'enrichissement du vocabulaire plutôt que sur la correction des phonèmes. L'objectif est d'aider l'élève à accroître son vocabulaire, ce qui lui permettra de communiquer plus facilement et éventuellement, de poursuivre sa scolarité.

Un langage adéquat

En tout temps adressez-vous à l'élève en faisant des phrases complètes et invitez les autres élèves à faire de même.

Les explications orales

En classe, il faut relever et expliquer les mots et les expressions les plus difficiles.

L'élève a parfois de la difficulté avec les concepts abstraits (ex. : l'appréhension, la tolérance). Prenez le temps d'expliquer ceux qui sont essentiels à la compréhension du cours. Cela permettra à toute la classe d'en mieux saisir les nuances.

Rappelez-vous que les mots d'esprit ont toujours avantage à être expliqués « sur le vif ». Hors contexte, ils n'ont plus la même saveur. Expliquez-les chaque fois que cela est possible.

Faites participer vos élèves. Incitez-les à trouver ensemble le sens des mots, des expressions et des figures de style qui peuvent leur paraître ambigus.

L'utilisation du dictionnaire

Incitez vos élèves à utiliser leurs dictionnaires, mais ne tenez pas pour acquis que tous savent s'en servir. Expliquez-leur la structure et la composition des définitions et faites-leur chercher la signification des abréviations.

Pour aider l'élève malentendant à trouver seul le sens des mots qu'il ne comprend pas, habituez-le à chercher des mots appartenant à la même famille. Une fois acquise, cette habitude le dépannera en maintes circonstances.

Lorsqu'il confond deux mots semblables, faites-les lui bien identifier, puis incitez-le à trouver d'autres homonymes ou paronymes.

L'incitation à la lecture

La lecture demeure le meilleur moyen d'enrichir son vocabulaire. Comme le jeune malentendant est parfois rebuté par les livres, aidez-le en lui suggérant des livres à la fois accessibles et intéressants. Faites-lui connaître des revues et des magazines pouvant l'intéresser.

2.2.3 Comment faciliter la compréhension des textes

Fournissez-lui à l'avance une copie des textes à l'étude afin qu'il puisse chercher le sens des mots et des expressions qu'il ne connaît pas. Lorsque vous travaillez le texte en classe, vérifiez s'il comprend bien l'idée générale.

Il est souvent facile de saisir le sens d'un mot nouveau lorsqu'on s'aide du contexte. Habituez l'élève à utiliser son esprit de déduction lorsqu'il hésite sur la signification d'un mot. Ne fournissez pas toujours automatiquement la réponse. Vous ne serez pas toujours à ses côtés et il doit apprendre à se débrouiller seul.

2.2.4 Les questions et les consignes

Habituez l'élève à déchiffrer les questions et les consignes qu'il rencontre. Lorsqu'il ne les comprend pas, expliquez-les plutôt que de lui fournir un modèle de la tâche à effectuer. Une fois familiarisé avec ces formules, l'élève abordera les examens avec beaucoup moins d'appréhension et ses chances de réussite seront meilleures.

2.2.5 Les travaux de recherche et les compositions

L'élève a souvent besoin d'assistance dans ses travaux de recherche. Aidez-le à structurer et à orienter son travail. Le travail en groupe est une formule très efficace pour lui à condition évidemment que sa participation soit active.

Vous devrez peut-être faire preuve d'une certaine tolérance à l'égard de ses lacunes et de ses erreurs grammaticales et syntaxiques. Il ne s'agit pas pour autant de renoncer à les corriger. Sans charcuter le texte que l'élève a rédigé, il est important de lui signaler et de lui expliquer les erreurs les plus fréquentes.

Les exposés oraux Invitez-le à s'exprimer en classe et à présenter ses travaux comme les autres élèves. Si vous ne le comprenez pas, demandez-lui de répéter ou de formuler sa pensée à l'aide d'autres mots, tout comme vous-mêmes le faites pour lui.

S'il est réticent à parler devant la classe, ne l'obligez pas indûment, attendez la prochaine occasion pour lui répéter l'invitation. S'il le désire, permettez-lui de présenter un exposé plus court, cela vaut mieux que pas d'exposé du tout.

2.3 LE COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Le jeune malentendant doit participer au cours d'éducation physique au même titre que ses camarades. Comme eux, il a besoin de développer ses habiletés motrices et de profiter des bienfaits de l'exercice physique.

Le port de la prothèse Le gymnase est généralement une salle où il y a beaucoup d'écho qui provoque de la distortion dans la prothèse auditive de l'élève. C'est pourquoi bien souvent l'élève préfère la retirer. Il doit le faire de toute façon lorsqu'il pratique des sports exigeant des contacts physiques. N'oubliez pas que sans prothèse, son audition est considérablement réduite.

Faites une démonstration des mouvements à exécuter chaque fois que cela est possible.

Les compétitions N'hésitez pas à l'inscrire aux compétitions individuelles ou d'équipe, mais prenez le temps de lui faire des recommandations et des commentaires avant ou après une partie ou demandez à un élève de le faire.

2.4 LES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

À l'occasion des sorties éducatives, des films, conférences ou pièces de théâtre, préparez, autant que possible, l'activité avec les élèves. Après l'activité, faites au moins un bref retour sur son déroulement. Si vous disposez d'un document écrit, permettez au jeune malentendant d'en prendre connaissance au préalable.

Les films Les films causent des problèmes parce que l'élève ne peut pas toujours lire sur les lèvres des personnages. La difficulté est encore plus grande lorsqu'on entend la voix d'un narrateur sans le voir à l'écran.

Pour pallier ce problème, quelqu'un, placé près de l'élève, peut lui fournir des explications au besoin.

Il existe de plus en plus de films sous-titrés. Lorsque vous commandez des films, informez-vous s'ils sont aussi disponibles avec des sous-titres.

Les diaporamas Lorsque vous présentez un diaporama, résumez-en le contenu avant d'éteindre la lumière. Si vous parlez pendant la projection, essayez d'éclairer votre visage pour que l'élève puisse lire sur vos lèvres.

Les visites éducatives, les conférences et les pièces de théâtre Veillez à ce que l'élève soit placé à l'avant afin qu'il entende et voie le mieux possible.

Les activités musicales Quelques élèves entendent suffisamment la musique pour apprécier les concerts, mais ce n'est pas le cas de tous.

La majorité des handicapés auditifs cependant ont accès à la musique disco: même les élèves les plus sourds en perçoivent les vibrations et ils sont d'aussi bons danseurs que leurs camarades entendants.

2.5 L'INTÉGRATION SOCIALE

La réussite scolaire du jeune handicapé en milieu normal est certes importante et souhaitable, mais elle n'est complète que si elle s'accompagne du développement harmonieux de toute sa personnalité.

L'école n'est pas seulement l'endroit où l'on emmagasine des connaissances mais aussi un milieu où l'on vit, où l'on apprend à entrer en relation avec ses semblables.

2.5.1 Pas de recette, seulement du gros bon sens

Les adolescents handicapés auditifs ne rencontrent pas tous les mêmes difficultés dans leur apprentissage de la vie en société (voir chapitres 1.4, 1.5). Comme leurs camarades entendants, ils ont leur personnalité propre et c'est elle, bien plus que leur handicap qui oriente leurs relations avec leurs pairs ainsi qu'avec les adultes.

L'objectif de l'intégration sociale n'est pas de faire du jeune handicapé auditif la coqueluche de la classe, mais plutôt de l'aider à fonctionner au sein du groupe et à «bien se sentir dans sa peau».

Pour ce faire, il n'existe pas de consigne spéciale pour le jeune malentendant. La même psychologie, et surtout le même gros bon sens, efficaces avec les entendants, s'appliquent aussi à lui.

Encouragez-le, comme vous le faites pour les autres, à participer aux activités de la classe et de l'école.

Face à ses pairs, laissez-le se débrouiller autant que possible. N'intervenez pas plus souvent que vous ne le feriez avec un élève entendant.

2.5.2 La sensibilisation du groupe à la surdité

Une sensibilisation systématique du groupe n'est pas toujours nécessaire. Tout dépend du groupe et des besoins de l'élève intégré. Ce dernier préfère parfois informer lui-même ses camarades de ses difficultés de communication. Parfois encore, un nombre suffisant d'élèves sont déjà familiers avec le handicap et la sensibilisation est superflue.

Cependant, dans bien des cas, la sensibilisation s'avère très utile: elle favorise l'acceptation de l'élève par le groupe et légitimise les exigences de l'enseignant relativement au niveau du bruit dans la classe.

Les diaporamas Lorsque vous présentez un diaporama, résumez-en le contenu avant d'éteindre la lumière. Si vous parlez pendant la projection, essayez d'éclairer votre visage pour que l'élève puisse lire sur vos lèvres.

Les visites éducatives, les conférences et les pièces de théâtre Veillez à ce que l'élève soit placé à l'avant afin qu'il entende et voie le mieux possible.

Les activités musicales Quelques élèves entendent suffisamment la musique pour apprécier les concerts, mais ce n'est pas le cas de tous.

La majorité des handicapés auditifs cependant ont accès à la musique disco: même les élèves les plus sourds en perçoivent les vibrations et ils sont d'aussi bons danseurs que leurs camarades entendants.

2.5 L'INTÉGRATION SOCIALE

La réussite scolaire du jeune handicapé en milieu normal est certes importante et souhaitable, mais elle n'est complète que si elle s'accompagne du développement harmonieux de toute sa personnalité.

L'école n'est pas seulement l'endroit où l'on emmagasine des connaissances mais aussi un milieu où l'on vit, où l'on apprend à entrer en relation avec ses semblables.

2.5.1 Pas de recette, seulement du gros bon sens

Les adolescents handicapés auditifs ne rencontrent pas tous les mêmes difficultés dans leur apprentissage de la vie en société (voir chapitres 1.4, 1.5). Comme leurs camarades entendants, ils ont leur personnalité propre et c'est elle, bien plus que leur handicap qui oriente leurs relations avec leurs pairs ainsi qu'avec les adultes.

L'objectif de l'intégration sociale n'est pas de faire du jeune handicapé auditif la coqueluche de la classe, mais plutôt de l'aider à fonctionner au sein du groupe et à « bien se sentir dans sa peau ».

Pour ce faire, il n'existe pas de consigne spéciale pour le jeune malentendant. La même psychologie, et surtout le même gros bon sens, efficaces avec les entendants, s'appliquent aussi à lui.

Encouragez-le, comme vous le faites pour les autres, à participer aux activités de la classe et de l'école.

Face à ses pairs, laissez-le se débrouiller autant que possible. N'intervenez pas plus souvent que vous ne le feriez avec un élève entendant.

2.5.2 La sensibilisation du groupe à la surdité

Une sensibilisation systématique du groupe n'est pas toujours nécessaire. Tout dépend du groupe et des besoins de l'élève intégré. Ce dernier préfère parfois informer lui-même ses camarades de ses difficultés de communication. Parfois encore, un nombre suffisant d'élèves sont déjà familiers avec le handicap et la sensibilisation est superflue.

Cependant, dans bien des cas, la sensibilisation s'avère très utile: elle favorise l'acceptation de l'élève par le groupe et légitimise les exigences de l'enseignant relativement au niveau du bruit dans la classe.

La sensibilisation peut s'inscrire dans le cadre du cours de sciences, de français ou d'un autre cours, selon l'intérêt et la disponibilité des enseignants concernés. Elle peut prendre diverses formes, peut être brève ou s'étendre sur plusieurs périodes. L'essentiel est de toujours consulter l'élève malentendant avant de l'entreprendre et de ne l'effectuer qu'avec son accord, idéalement, avec sa participation.

Activités suggérées:

Voici une liste d'activités d'information et de sensibilisation facilement réalisables avec vos élèves[1]. Vous trouverez en annexe une liste de documents audio-visuels ainsi que les endroits où vous pourrez vous les procurer.

- Projection et audition de documents audio-visuels sur la surdité.
- Recherches sur l'ouie et la surdité. (Les documents audio-visuels peuvent servir de déclencheurs). Voici quelques suggestions de thèmes:
  - le fonctionnement de l'oreille;
  - les causes de la surdité;
  - la prévention;
  - le rôle et le fonctionnement de la prothèse auditive.

  Les thèmes de recherche peuvent être partagés entre plusieurs groupes et être présentés à toute la classe par la suite. Les travaux seront plus ou moins approfondis selon le niveau des élèves.
- Invitation d'une personne-ressource qui donnera des informations sur le sujet. Ce peut être un adulte handicapé auditif, l'infirmière de l'école, un enseignant spécialisé, un orthophoniste, un audioprothésiste ou toute autre personne qualifiée.
- Description de la prothèse auditive et de son fonctionnement par l'élève malentendant.
- Connaissance concrète des conditions de vie d'un sourd au moyen des activités suivantes:
  - un élève ou le professeur fait un exposé par gestes devant la classe sans prononcer un mot;
  - au cours d'éducation physique, les élèves jouent une partie de ballon en gardant le silence;
  - les élèves (et l'enseignant) portent des bouchons dans les oreilles pendant une période déterminée.

Note: Ces activités devraient être suivies d'une discussion pour permettre aux élèves d'échanger leurs impressions et leurs idées. La discussion peut avoir lieu en classe ou servir de prétexte à un dîner de groupe.

[1] Ces activités ont été préparées en collaboration avec l'équipe des enseignants itinérants qui travaillent auprès des élèves handicapés auditifs intégrés à la C.E.C.M.

2.6 L'ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

2.6.1 Le rôle de l'évaluation pédagogique

« Le premier but de l'évaluation pédagogique est d'améliorer la qualité des précisions relatives à l'apprentissage et au développement général de l'élève[1]. »

Lors du classement d'un élève, à l'intérieur de l'école ou à l'occasion d'un changement d'école, les résultats de l'évaluation pédagogique sont généralement déterminants.

L'évaluation sert aussi à informer les parents et l'élève de ses progrès et de son rendement. En dehors de l'école, l'évaluation pédagogique véhiculée par le bulletin est souvent le seul outil de référence des parents quant à la performance scolaire de leur enfant. Ils y accordent naturellement une grande importance lorsqu'ils assistent ce dernier dans son orientation et envisagent avec lui son avenir. Pour l'élève lui-même, les résultats de l'évaluation pédagogique sanctionnent ses efforts et constituent un portrait de lui-même à travers lequel il juge de ses capacités et souvent fonde ses espoirs.

L'importance de l'évaluation pédagogique n'est donc pas négligeable. À l'élève ainsi qu'à ses parents, on doit la vérité et les résultats transmis doivent refléter la performance réelle de l'élève. Le bulletin scolaire informatisé ne transmet pas toujours toutes les informations pertinentes concernant l'évaluation de l'élève et son cheminement scolaire. Lorsqu'il le juge utile à une meilleure compréhension du bulletin, l'enseignant peut facilement y joindre une note explicative à l'intention des parents.

2.6.2 L'écueil des questions et des consignes

L'évaluation des travaux et des examens de l'élève handicapé auditif peut créer des difficultés particulières. En effet, comme il saisit souvent mal le sens des questions et des consignes, il est malaisé, lors des examens de déterminer quels sont véritablement ses acquis. Ses travaux écrits, quant à eux, présentent des lacunes syntaxiques, grammaticales et lexicales qui affectent sérieusement la présentation générale (voir chapitre 1.6).

Dans la pratique, deux questions reviennent fréquemment: doit-on expliquer individuellement les questions et les consignes à l'élève malentendant? Et comment évaluer les travaux de recherche et de rédaction?

Il ne saurait être question d'expliquer toutes les questions et consignes d'une façon systématique à un élève malentendant. D'autres élèves dans le groupe éprouvent aussi des difficultés, même si elles sont d'un autre ordre, et ne jouissent pas de ce privilège. De plus, une telle pratique développerait chez l'élève une dépendance contraire à l'objectif de son intégration en milieu normal.

L'enseignant, cependant, peut consentir à fournir certains éclaircissements demandés par l'élève en les communiquant également à l'ensemble du groupe. D'autres élèves dans la classe en profiteront sûrement.

2.6.3 La correction des travaux écrits

La correction des travaux écrits de l'élève handicapé auditif demande beaucoup de tact et de discernement: une note sévère, de même qu'une trop forte critique le décourageraient à coup sûr; d'autre part, il doit savoir qu'on évalue justement ses travaux.

1. Ministère de l'Éducation, Politique générale d'évaluation pédagogique, secteur du préscolaire, du primaire et du secondaire, 16-7500, Gouvernement du Québec, 1981, 23 p.

Tout en soulignant à l'élève ses erreurs de forme afin de l'aider à s'améliorer, l'enseignant peut axer davantage l'évaluation sur le contenu.

Dans l'esprit d'une évaluation formative, prenez le temps d'annoter les examens et les travaux dont vous remettez la copie à l'élève. Vos commentaires et vos encouragements sont indispensables pour l'aider à progresser. C'est aussi une excellente façon de communiquer avec un élève plus timide et de l'inviter au besoin à venir demander des explications supplémentaires.

2.6.4 Les examens oraux

À l'occasion des examens oraux, présentés sur bandes magnétoscopiques, l'élève malentendant devrait avoir une version écrite en sa possession, à moins, bien entendu, que lui-même n'en éprouve pas le besoin.

2.7 UN TRAVAIL DE COLLABORATION

2.7.1 À l'école

On n'insiste jamais assez sur l'importance d'un travail de collaboration en éducation. Que ce soit pour aider un élève en difficulté ou pour procéder à une modification de son classement, il est important que tous ceux qui s'occupent de l'élève se concertent. Dans le cas de l'élève handicapé auditif, d'autres personnes peuvent s'ajouter au besoin. Ce peut être l'enseignant(e) de soutien, l'orthophoniste, le psychologue, l'infirmière, le conseiller pédagogique, sans oublier l'élève lui-même et ses parents.

Le comportement d'un élève peut être favorisé par les échanges entre enseignants. Si vous recevez pour la première fois un élève handicapé auditif dans votre groupe, informez-vous, si possible, auprès d'un de ses anciens professeurs. Il vous donnera sans doute des renseignements et des conseils très utiles. Vous-même, pendant l'année scolaire, tenez-vous au courant du comportement de l'élève dans les autres cours.

2.7.2 Entre l'école et le milieu familial

En général, les parents participent activement à l'éducation de leur enfant handicapé auditif, surtout lors de ses premières années à l'école.

Même s'il est normal que l'adolescent se comporte d'une façon plus autonome, il ne faut pas hésiter à demander la collaboration de ses parents. Ils demeurent des agents essentiels dans le développement de leur enfant.

CONCLUSION

Il n'y a pas si longtemps, les enfants malentendants, qu'on appelait sourds-muets, étaient éduqués dans des institutions pour handicapés. Ils avaient peu de contacts avec le reste de la société et leur éducation les destinait presque irrémédiablement à des emplois subalternes et mal rémunérés.

Aujourd'hui, le système d'éducation du Québec offre à ces jeunes les mêmes possibilités qu'aux enfants entendants. Il vise pour tous le développement optimal de la personne. Au secondaire, son objectif est de « permettre à l'adolescent de poursuivre sa formation générale et de s'orienter dans la vie en se situant comme individu qui fait partie d'une collectivité[1] ».

Scolarisé à l'école de son quartier, l'élève handicapé auditif s'habitue à « fonctionner » selon les normes de l'univers entendant qui l'entoure. Il vit les mêmes expériences que ses camarades, il subit les mêmes influences (courant de pensée, mode), il a accès aux mêmes informations et aux mêmes services. Il apprend à se débrouiller et à réussir.

Le meilleur maître pour lui est celui qui l'accueille positivement et qui, en créant un environnement favorable, l'aide à devenir un individu autonome, productif et bien dans sa peau.

1. Ministère de l'Éducation, *L'École québécoise. Énoncé de politique et plan d'action*, M.E.Q., 1979, p. 29.

Annexe I

Matériel suggéré pour la sensibilisation aux problèmes auditifs dans les classes du secondaire

Titre	Productions	Durée	Clientèle visée*	Où se le procurer
Films - Vous et vos oreilles -	Walt Disney	8 min	Tous les niveaux	Dans les cinémathèques
- Décibels -	Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel	14 min	4e et 5e secondaire	L'AQEPA 3700, rue Berri suite 486 Montréal H2L 4G9 514-842-3926 514-842-8706
Diaporama - Tic, tac, toc -	C E C M 1980	10 min	Conçu pour l'élémentaire mais encore très intéressant pour les élèves de 1ère secondaire	L'AQEPA 3700, rue Berri suite 486 Montréal H2L 4G9 514-842-3926 514-842-8706
Disque - Qu'entendent-ils -	GORDON N. Stowe et ass.		Tous les niveaux	L'AQEPA 3700, rue Berri suite 486 Montréal H2L 4G9 514-842-3926 514-842-8706

* Les clientèles cibles ont été déterminées par l'équipe des enseignants itinérants travaillant auprès des jeunes handicapés auditifs à la C E C M

BIBLIOGRAPHIE

COLIN, Dominique. *Psychologie de l'enfant sourd*, Paris, Masson, 1978.

COLL, Dr Joseph. *L'enfant malentendant, le comprendre et l'aider*, Privat, 1979.

DAVIS, Julia. *Our Forgotten Children. Hard of Hearing Pupils in the School*, Editor, 1977.

KOCHERSPERGER, Jean et al. *L'élève avec problèmes auditifs dans ma classe. Questions et réponses* (traduit et adapté de l'américain par Claire Viens), Montréal, C.E.C.M., 1981, 23 pages.

LA PORTA, et al. *Mainstreaming Preschoolers: Children with Hearing Impairment*, U.S. Department of Health, Education and Welfare, 1978.

MARTIN-LAVAL, Henri. *La psychologie du sourd, mythe ou réalité?*, Prolingua, 1980.

Ministère de l'Éducation du Québec:

L'École québécoise, Énoncé de politique et plan d'action, 1979.

Guide pédagogique, le handicap auditif, éducation préscolaire, 1982.

Guide pédagogique, le handicap auditif, primaire, 1983.

Politique générale d'évaluation pédagogique, secteur du préscolaire, du primaire et du secondaire.

MYKLEBUST, Helmer R. *The Psychology of Deafness*, Grune and Station, 1967.

NORTHCOTT, Winifred H. *The Hearing Impaired Child in a Regular Classroom: Preschool, Elementary and Secondary Years*, a Guide for the Classroom Teacher and Administrator, The Alexander Graham Bell Association for the Deaf, 1980.